

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

N° : 500-06-000697-140

SÉBASTIEN CRÊTE

Demandeur

c.

LENOVO (CANADA) INC.

Défenderesse

-et-

**FONDS D'AIDE AUX ACTIONS
COLLECTIVES**

-et-

**PAIEMENTS
PAYMENTS INC.**

VELVET

-et-

**OPEQ (Ordinateurs pour les écoles
du QUÉBEC)**

Mis en cause

DÉCLARATION SOUS SERMENT DU DEMANDEUR SÉBASTIEN CRÊTE

Je soussigné, Sébastien Crête, domicilié au [indiquer l'adresse ici], déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le demandeur dans le présent dossier;
2. Le 14 décembre 2023, le tribunal a autorisé l'exercice d'une action collective contre Lenovo (Canada) inc. pour les fins de la Transaction P-1, et il m'a attribué le statut de représentant du groupe ci-après décrit :

« Toutes les personnes au Canada ayant commandé un Ordinateur portable Lenovo à partir du site Web de Lenovo (lenovo.com) entre les 22 et 24 mai 2014 et la commande a été annulée en raison d'une erreur de prix »;

3. J'ai lu la Demande du demandeur pour approbation d'une transaction;
4. Je suis en accord avec le contenu de cette demande;
5. Comme énoncé, j'ai passé deux commandes qui ont été annulées le 24 mai 2014;
6. Au moment de déposer ma requête en autorisation d'exercer un recours collectif, j'ai discuté du contenu de celle-ci avec Me Benoit Marion qui m'avait expliqué les bases de mon recours;
7. Je n'étais pas présent lors de la conférence de règlement à l'amiable du dossier qui a eu lieu le 4 juin 2019;
8. Cependant, j'étais en alors en communication téléphonique avec Me Marion;
9. J'ai ainsi pu accepter l'entente de principe qui est intervenue verbalement ce jour-là;
10. Il est vrai que nous désirions, mes avocats et moi, privilégier la distribution d'un montant à chacun des membres;
11. Cependant, Me Marion m'a par la suite expliqué que cette distribution serait trop onéreuse;
12. J'ai donné à Me Marion mon accord afin de proposer au tribunal OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec) – ci-après « **OPEQ** » - comme tiers à qui attribuer le reliquat du montant global d'une valeur de 250 000 \$;
13. Selon moi, il existe des liens entre les membres du groupe et l'OPEQ comme par exemple :
 - a. le fait que l'OPEQ soit impliqué dans un programme fédéral et que les membres soient répartis à travers le Canada;
 - b. le fait que l'OPEQ remette à neuf des ordinateurs et que les membres aient passé des commandes pour l'achat d'ordinateurs;
et
 - c. le fait que l'OPEQ distribue les ordinateurs remis à neuf bénéficieront à de nouveaux utilisateurs et que vraisemblablement